



Droit de ruages entre 2 propriétés

Par **TACHOIRE**, le **13/04/2010** à **21:38**

Bonjour,

Un droit de ruages était partagé entre 2 propriétés. L'une d'elle a été morcelée en 2 lots et le notaire a attribué ce droit de ruages aux 2 nouveaux propriétaires sans en informer l'autre partie.

Cela est grave et nuit au voisin non concerné par le morcellement.

Comment peut-on faire annuler ces actes où se sont multipliés subreptivement ces droits?

Merci de votre réponse.